

S.E.L.A.S. MEISSONNIER GARNIER JIMENEZ

8 janvier 2023, transformation sans dissolution

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 7 novembre 2022, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

La transformation en société d'exercice libéral par actions simplifiée de la société civile professionnelle « Robert-Denis MEISSONNIER et Sébastien GARNIER, huissiers de justice associés », anciennement dénommée « MEISSONNIER GARNIER JIMENEZ, Huissiers de Justice Associés », titulaire d'un office de commissaire de justice à la résidence de Montpellier (Hérault), est devenue définitive.

La dénomination sociale de la société est ainsi modifiée : « MEISSONNIER GARNIER JIMENEZ »

Commissaire(s) de justice exerçant au sein de la structure :
Sébastien GARNIER, Stéphanie JIMENEZ